

Feux de forêt et d'espace naturel




[1]

Face aux conditions météorologiques de ces derniers mois et de ces dernières semaines, le risque de feux de forêt et d'espace naturel (friches, champs, bords de voies routières et ferrée) **est particulièrement élevé**. 80 % d'entre eux se déclenchent à moins de 50 mètres des habitations.

Nos forêts et nos espaces naturels sont fragiles, il convient de faire preuve de vigilance pour préserver l'ensemble de la végétation sur notre territoire :

- en ne stockant pas de combustibles en plein soleil (peintures, solvants, citernes)
- en n'utilisant pas d'outils susceptibles de provoquer des étincelles (meuleuse, disqueuse, débroussailleuse, poste à souder...) à proximité des végétaux
- en ne jetant pas ses mégots au sol
- en n'allumant ni feu ni barbecue aux abords de ces zones asséchées

Si vous êtes témoin d'un départ de feu, essayez de localiser précisément l'endroit et prévenez le 18 ou le 112. Puis, confinez-vous dans votre maison, elle est le meilleur abri pour vous protéger.

 [19062-2_sensibilisation-feux_affiche-2020_a4_web.pdf](#) [2]

URL source : <http://www.ville-chaumontel.fr/content/feux-de-foret-et-despace-naturel>

Liens

[1] http://www.ville-chaumontel.fr/sites/chaumontel/files/media/image/19062-feuforet_1024x1024-6.jpg

[2] http://www.ville-chaumontel.fr/sites/chaumontel/files/media/document/19062-2_sensibilisation-feux_affiche-2020_a4_web.pdf